

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15](#)
(2)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à la Société des hauts-fourneaux du Nord, 21 janvier 1848](#)

Jean-Baptiste André Godin à la Société des hauts-fourneaux du Nord, 21 janvier 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Lucq \(Ad.\) et Rosa](#) est cité(e) dans cette lettre

[Société des hauts-fourneaux du Nord](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (161a, 162b, 162)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à la Société des hauts-fourneaux du Nord, 21 janvier 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26591>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[21 janvier 1848](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[Société des hauts-fourneaux du Nord](#)
Lieu de destinationMaubeuge (Nord)

Description

RésuméGodin annonce aux Hauts-fourneaux du Nord qu'il ne consent pas à prendre livraison de la fonte mise à sa disposition en raison de son prix. Godin explique qu'il souhaitait obtenir la fonte dès la reprise de la navigation au début d'octobre 1847, alors que Lucq avait un bateau disponible, et qu'il doit payer d'importants frais de transport par voiture pour 26 tonnes de fonte ; il juge qu'il ne doit prendre en charge que deux tiers de ces frais de transport, soit 208 F, il établit en conséquence l'état de son compte et remet 6 119,08 F pour solder les factures de 1847 des Hauts-fourneaux du Nord.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#)
Personnes citées[Lucq \(Ad.\) et Rosa](#)
Lieux cités[Maubeuge \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomLucq (Ad.) et Rosa
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéCommerce
BiographieNégociant en charbon, marbre et ardoises à Maubeuge (Nord) au milieu du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

NomSociété des hauts-fourneaux du Nord
GenreNon pertinent
Pays d'origineFrance
ActivitéIndustrie (grande)
BiographieEntreprise métallurgique fondée à Maubeuge (Nord) en 1837,

transformée en 1849 en Société des hauts-fourneaux de Maubeuge.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1848
Mausburg
20 janvier

Messieurs Les Régisseurs
du nord

161
ARTICLE 6
de l'ordonnance du 21 juillet 1844.

La perte ou le retard d'une lettre recommandée ne donnera lieu à aucun recours envers l'administration des postes ou ses agents.

selon lettre du 15 courant
que vous tenez à ma disposition
quantité de fonte mais il n'y est nullement
fait mention de la variation survenue dans
le cours Depuis l'époque où vous avez pris
l'engagement de me la fournir ni de votre
intention de me verser quelque chose sur
le prix en conséquence je viens vous
prouver que je ne puis consentir à prendre
livraison de cette quantité

après ma lettre du 26 août dernier et votre
réponse du 26 même mois il ne me que être
entendu que ~~la~~ livraison devait se faire fin
de janvier je vous disais au contraire que
je voulais profiter de la reprise de la navigation
pour le transport M. M. Long avaient un
bateau disponible dès les premiers jours d'octobre
mais vous avez eu pour ne pas liser les intérêts
de votre société de ^{jusqu'à présent} refuser les fontes parce
que si on avait l'emploi vous auriez ainsi
entraîné dans des frais de transport par
voiture pour une quantité de 26 mille
Pilogrammes le fret dû à Mausburg s'élève de
me coûter fr. 25 j'aurais donc payé pour ces
26 mille Pilog. fr. 110 tandis que un bûn fût
pris ^{10% 4% 10%} par ^{fr. 11} payé pour cette quantité fr. 618
différence fr. 305 vous ne trouvez sans
doute pas juste que je supporte les conséquences
de ce manque à vos engagements et vous
trouvez je l'espère plus que raisonnable que
je porte en ligne de compte ~~des~~ ^{substant} deux tiers
de cette somme soit fr. 203 surtaxe en 1848

Messieurs Les Reueurs
du nord

Après ma lettre du 26 août dernier et votre
réponse du 26 même mois il ne me paraît
entendu que ~~les tirages~~ devaient se faire fin
de janvier je vous disais au contraire que
je voulais profiter de la reprise de la navigation
pour le transport M^r de Long avait un
bateau disponible vers les premiers jours d'octobre
mais vous avez eu pour ne pas liés les intérêts
de votre société de refuser ^{jusqu'à présent} les pontons parce
que si on avait employé vous auriez ainsi
entraîné dans des frais de transport par
voiture pour une quantité de 26 mille
kilogrammes le fret de à maubourg vint de
me coûter fr. 25 j'aurais donc payé pour ces
26 mille kilog fr. 110 tandis que un bûn juste
pris ^{16 1/2 % 1/2 % 1/2 %} fr. payé pour cette quantité fr. 618
différence fr. 308 vous ne trouvez sans
doute pas juste que je supporte les conséquences
de ce manque à vos engagements et vous
trouvez je l'espère plus que raisonnable que
je porte en ligne de compte ~~des~~ ^{subordonné} deux tiers
de cette somme soit fr. 206 surtout en m'y faisant

Les derniers font à un prix si élevé
 soit **enfant** fr 20 6
 le montant de mes remises jusqu'à
 pour dit fr 166 21, 32
 sous ce pli je vous remets aux
 divers gilets 61 19 06
 ces remises me donnent droit à
 un intérêt de fr 42 60
 faisant ensemble fr 230 31, 00
 formant le solde de vos factures des
 24 mars, 24 mai, 24 6^{me}, 7^{me}, 31^{me} et 24 9^{me}, 6 et 15
 décembre dernier

Veuillez agréer mes sincères remerciements de vos
 remises pour solde de compte et agréer mes
 salutations expresses

Paris 23 février
 A Monsieur Garibaldi Boulart & Martin
 Je vous ai demandé dans une précédente lettre si
 vous pourriez me dire les meilleurs procédés employés
 présentement pour la fabrication de la brique cette
 question est restée sans réponse il me suffirait de
 savoir, si c'est des moyens mécaniques offrant un
 grand avantage sur les moyens manuels sans
 les inconvénients du prix de revient et de la qualité?
 puis que les principes diffèrent dans la manipulation
 de la terre

J'ai aussi besoin de savoir si l'armillage
 de la font a été objet de brevets d'invention
 sous l'ancienne loi et si enfin cette industrie est
 brevetée en quoi ces brevets consistent, ces renseignements
 Monsieur sont-ils de ma que vous pourriez
 donner je vous prie de me l'écrire en me
 faisant connaître sur quoi s'établit l'importance
 des frais que l'on doit en faire pour ses ^{subventions est} renseignements
 pourriez vous aussi donner des renseignements